

Les règles de vie de bonnes conduites au restaurant scolaire

-  Je vais aux toilettes et je me lave les mains
-  Je me range, je donne la main à un camarade dans le calme et sans bousculade
-  Je respecte les consignes lors des trajets
-  Je prends la place que le référent du restaurant m'attribue
-  Je suis poli, je me tiens correctement à table, je mange proprement
-  Je fais l'effort de goûter à tous les plats, je respecte la nourriture
-  Je participe collectivement au rangement de ma table
-  Je respecte les adultes référents et mes camarades, comme eux doivent le faire envers moi
-  Je sors dans le calme

Référence de couleur des critères :

-  Information sanitaire
-  Information alimentaire
-  Non respect du code de la vie collective
-  Autres informations

Le souci d'application de ces règles de vie ne peut être efficace que s'il est partagé entre le personnel encadrant, les enfants et les parents dans une relation de confiance.

Le restaurant scolaire, un service public de qualité visant à :

- Offrir un service :
 - pour tous (proposition de tarifs tenant compte des ressources du foyer),
 - continu (intervention périodes scolaires et extrascolaires)

- Eduquer les enfants au goût, leur faire découvrir de nouvelles saveurs, leur proposer une alimentation équilibrée et diversifiée

- Favoriser l'autonomie de l'enfant et contribuer à son développement personnel en les faisant participer à la vie du lieu

Ne pas jeter sur la voie publique - Conception Service communication Mairie de Noyal-sur-Vilaine - 06/2010 - Impression ... - Papier recyclé

Contacts

Service restauration municipal

Responsable du service - Hervé TOSTIVINT

rue Charles Hardouin

Téléphone : 02 99 00 57 20

Email : restaurantscolaire@ville-noyalsurvilaine.fr

Site internet de la ville www.ville-noyalsurvilaine.fr

INFO RESTO

Fiche de liaison du temps du midi



Nom :

Prénom :

Ecole :

Classe :

Année scolaire :

« Le temps du repas est un moment privilégié de détente et de partage »

Restaurant scolaire



